



Open Access à l'ULB

Ouvrir l'accès à vos publications dans DI-fusion



Françoise Vandooren
Département des bibliothèques et de l'information scientifique
Université libre de Bruxelles
Mars 2023



Obligation

Dois-je déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?



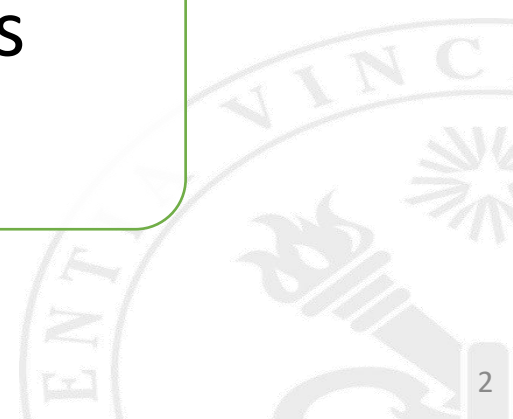
Version

Quelle version de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?



Droit

Ai-je le droit de déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?



Dois-je déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?

Réponse: OUI



DI·fusion

<https://difusion.ulb.ac.be>

Application du [Décret Open Access de la FWB](#) (2018) et [politique Open Access de l'ULB](#)

- L'Open Access, ou libre accès aux publications scientifiques permet **l'accès public** aux résultats de la recherche **financée par des fonds publics**
- L'archivage du **texte complet** des articles **en accès ouvert** dans les dépôts institutionnels permet de garantir **l'accès public et la pérennité de l'accès**.

Quels articles dois-je déposer en Open Access dans DI-fusion?

Réponse:

- Articles publiés dans une revue (> pas dans des Actes de conférence, pas un chapitre de livre, pas un livre...)
- et publiés à partir du 14/09/2018
- et affiliation mentionnée dans l'article: ULB, ou une autre université de la FWB



Quand dois-je déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?

Réponse:

- Immédiatement dès l'acceptation pour publication
- En accès ouvert
- ***si nécessaire*** indiquer une date de fin de l'embargo :
 - **Maximum** 6 mois après la date de publication en sciences, technique, médecine
 - **Maximum** 12 mois après la date de publication en sciences humaines et sociales



*NB: si financement par le programme européen Horizon Europe
> Open Access immédiat (embargo n'est pas accepté)*



Version

Quelle version de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?

Version soumise

Version acceptée
pour publication

Version publiée
par l'éditeur

Pre-print

Author Accepted
Manuscript (AAM)
or postprint

Version of
Record (VoR)



Draft

Submission

Peer-
reviewing

Revisions

Accepted for
publication

Copy-editing
and type-
setting

Publication



Adapted from [Library of Curtin University](#)

Quelle **version** de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?

Réponse: ça dépend du type de revue

Revue entièrement en Open Access – *Gold*:

Version publiée par l'éditeur
SANS embargo

Revue par abonnement:

Version acceptée (AAM)
Avec embargo max.6/12 mois

ou Version publiée
ou sans embargo
Si autorisation de l'éditeur



Sherpa Romeo

[About](#)[Search](#)[Statistics](#)[Help](#)

Welcome to Sherpa Romeo

Sherpa Romeo is an online resource that aggregates and around the world and provides summaries of publisher co on a journal-by-journal basis.

Enter a journal title or issn, or a publisher name below:

Journal Title or ISSN

Publisher Name

<https://v2.sherpa.ac.uk/romeo/>

Published Version

£ OA Fee

📄 OA Publishing

⌚ Embargo

📄 Licence

📁 Location

📝 Notes

£

📄

⌚

None

📄

CC BY

📝

📁 Journal Website

This pathway has an Open Access fee associated with it

This pathway includes Open Access publishing

No Embargo

CC BY

Journal Website

Authors must contact publisher stating Creative Commons Attribution requirement

Accepted Version

[pathway a]

⌚ None

☰

📁 Any Repository, arXiv, Institutional Website, +3

⌚ Embargo

© Copyright Owner

📁 Location

No Embargo

Publishers

Any Repository

Author's Homepage

Institutional Repository

Institutional Website

Named Repository (arXiv, TechRxiv)

☰ Conditions

When accepted for publication, set statement to accompany deposit (see policy)

Must link to publisher version with DOI

Publisher copyright and source must be acknowledged

Quelle **version** de l'article faut-il déposer en Open Access dans DI-fusion?

Réponse: ça dépend du type de revue

Revue entièrement en Open Access – *Gold*:

Version publiée par l'éditeur
SANS embargo

Revue par abonnement:

Version acceptée (AAM)
Avec embargo max.6/12 mois

ou Version publiée
ou sans embargo
Si autorisation de l'éditeur

Revue par abonnement mais auteur paie pour Open Access – *hybride*:

Version publiée par l'éditeur
SANS embargo

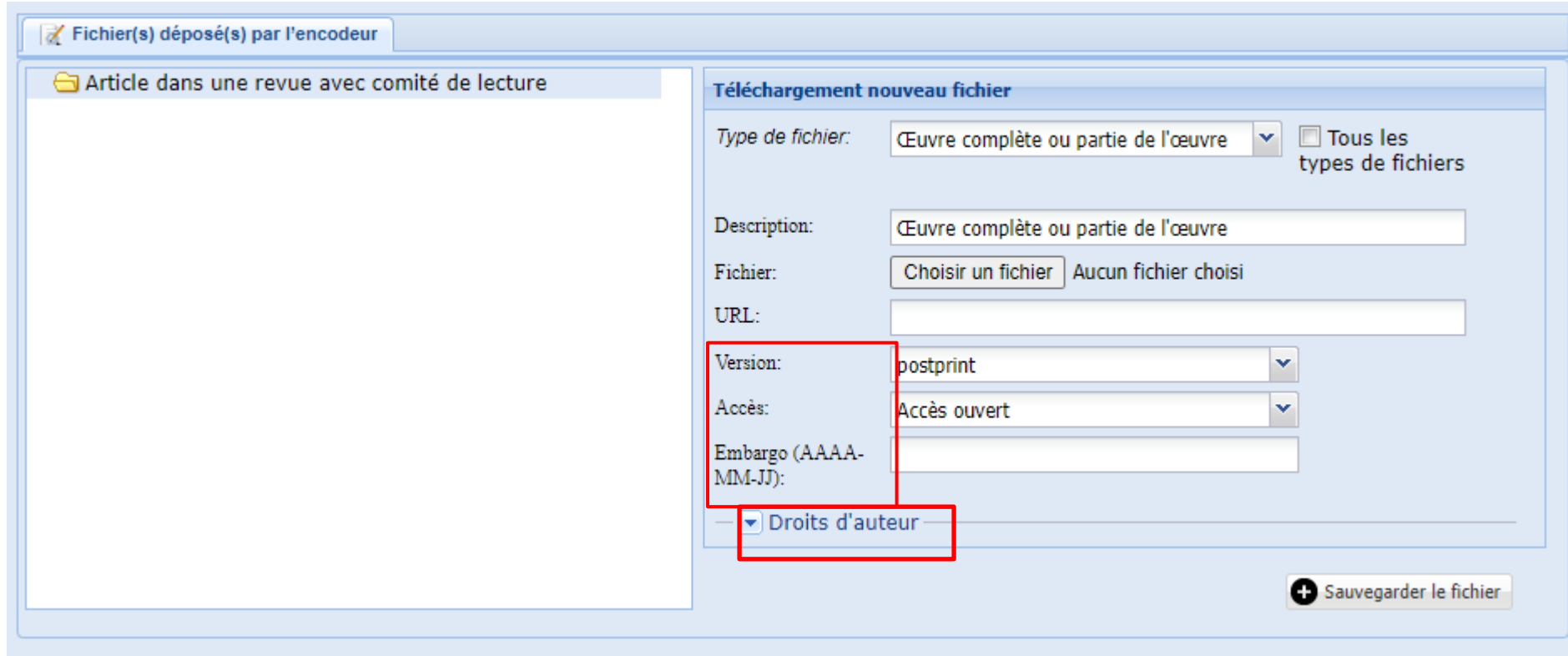
Ai-je le **droit** de déposer mes articles en Open Access dans DI-fusion?

Réponse: **OUI, c'est inscrit dans la loi**

Article de loi relatif au contrat d'édition dans le Code de droit économique [article XI.196 § 2.1](#) (2018) : L'auteur **CONSERVE** le droit de mettre ses articles

- en **libre accès**
 - la **version acceptée** pour publication
 - avec **embargo minimum** de 12 mois après publication pour les sciences humaines et sociales et de 6 mois pour les autres sciences
 - **quel que soit le contrat signé avec l'éditeur**
 - article issu d'une recherche financée **au moins pour moitié par des fonds publics**
 - y compris les articles publiés avant l'entrée en vigueur de cet article de loi (15-09-2018)
- « Ce droit est impératif et d'application nonobstant le droit choisi par les parties dès lors qu'un point de rattachement est localisé en Belgique. »

-> Téléchargez le fichier de votre publication



Fichier(s) déposé(s) par l'encodeur

Article dans une revue avec comité de lecture

Téléchargement nouveau fichier

Type de fichier: Œuvre complète ou partie de l'œuvre ☐ Tous les types de fichiers

Description: Œuvre complète ou partie de l'œuvre

Fichier: Choisir un fichier Aucun fichier choisi

URL:

Version: postprint

Accès: Accès ouvert

Embargo (AAAA-MM-JJ):

☐ Droits d'auteur

+ Sauvegarder le fichier

-> sélectionnez **Version**: Postprint (= Version acceptée) ou Version publiée

-> sélectionnez **Access**: Accès ouvert

-> **Embargo** : date de publication + 6/12 mois

Ex: publié 2023-01-15 -> date de fin d'embargo = 2023-07-14 ou 2024-01-14

Droits d'auteur

Statut de propriété
intellectuelle:

protégé

Conditions d'utilisation:

Droits d'auteur sur le contenu
représenté:

Détenteur original des droits
d'auteur:

Détenteur courant des droits
d'auteur:

Conditions d'utilisations définies par l'Université libr

Conditions d'utilisations définies par
l'Université libre de Bruxelles (ULB)

Protégé par Creative Commons –
Attribution (BY): usages permis sous
condition de citation de l'auteur original

Protégé par Creative Commons –
Attribution, ShareAlike (BY-SA) :
usages permis sous condition de
citation de l'auteur original et de
partage à l'identique

Protégé par Creative Commons –
Attribution, No Derivatives (BY-ND) :
usages permis sans modifications et
sous condition de citation de l'auteur
original

Protégé par Creative Commons –

En résumé

Le chercheur
décide où publier

Voie dorée



Publie dans
une **revue en
Open Access**



Paie Article
Processing
Charge (APC)
– *si nécessaire*



Article en
**accès ouvert
immédiat**
sur site de l'éditeur



**Archive
immédiatement**
la **version publiée** de l'article
dans DI-fusion
en accès ouvert immédiat

Voie verte



Publie dans une **revue
accessible par
abonnement**



**Archive immédiatement le
manuscrit final accepté pour
publication**
dans DI-fusion



**Accès ouvert immédiat
ou après embargo maximum**
6 mois en Science, Technique, Médecine (STM),
12 mois en Sciences Humaines & Sociales (SHS)

Voie hybride

SI L'OPTION Open
Access EXISTE
-> **revue hybride**



Paie Article
Processing Charge
(APC)



Article en
**accès ouvert
immédiat**
sur site de l'éditeur



**Archive
immédiatement la version
publiée de**
l'article dans DI-fusion **en accès ouvert
immédiat**

Liens utiles

[DI-fusion](#), le dépôt institutionnel de l'ULB

Informations sur le portail du personnel ULB:

- [Open Access à l'ULB](#)
- [Revue prédatrices](#)
- [Droits d'auteur](#)
- [DI-fusion](#)

[Politique institutionnelle en matière d'Open Access aux publications de l'ULB](#)

[Décret visant à l'établissement d'une politique de libre accès aux publications scientifiques \(Open Access\) en Fédération Wallonie-Bruxelles \(2/05/2018\)](#)

Code de droit économique, Livre XI, Contrat d'édition – article sur l'Open Access [article XI.196 §2.1](#)



Merci!

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à me contacter:

Françoise Vandooren
Francoise.Vandooren@ulb.be